

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres « MONOPRIX » suite à l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 29 mai 2015

A partir du 16 juin 2015,

- Les 16 641 144 actions anciennes de la société « MONOPRIX » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.
- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :
 - Code Mnémonique : MNP15
 - Code ISIN : TN0001000140
 - Groupe de Cotation : 32
- Les 3 328 228 actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison de une (01) action nouvelle pour cinq (05) actions anciennes, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.